



Logiciel de caisse enregistreuse pour boutique, restaurant ou magasin : lequel choisir ?

Quel logiciel de caisse enregistreuse choisir pour son petit commerce ? Sur la base de quels critères ? Quel est le meilleur logiciel de caisse ? Quel budget prévoir ?

Ouvrir un boutique, un magasin ou tout autre type de commerce implique de choisir un **système d'encaissement des ventes**.

Le commerçant pourra opter pour :

- une **caisse enregistreuse classique**, servant à éditer des tickets conformes à la réglementation (faisant ressortir la TVA) et pouvant donner le total du chiffre d'affaires du jour,
- ou un véritable **logiciel de caisse** qui permettra de nombreuses autres fonctionnalités : gestion des stocks, des achats, rôles des employés, analyses des ventes, comptabilité, lecture des codes-barres...

Cet article vous donne quelques pistes essentielles pour choisir un logiciel de caisse adapté à votre activité.

Logiciel de caisse : la réglementation.

A partir du 1er janvier 2018, les commerçants assujettis à la TVA ont l'obligation d'utiliser un **logiciel de caisse agréé** (il n'y avait aucune obligation avant cette date, un simple carnet à souches pouvait suffire). L'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation vise à lutter contre les ventes dissimulées, c'est-à-dire l'**argent au noir**. Les logiciels de caisse agréés, c'est-à-dire certifiés par un organisme indépendant (NF Afnor), doivent être inaltérables, sécurisés et doivent permettre d'archiver les données.

Les logiciels de caisse permissifs, qui permettaient de faire « disparaître » des ventes, sont donc interdits à partir du 1er janvier 2018. Les fraudes sont punies d'une amende de **7500 €**.

A ce sujet, voir aussi l'article du blog de la société de logiciels de caisse Addict group : [caisse enregistrée obligatoire en 2018](#)

Quel type de logiciel de caisse choisir ?

On trouve sur le marché un grand nombre de solutions de caisse, de différents types :

- des logiciels téléchargeables ou à installer sur PC ou Mac,
- des caisses fixes à écran tactile, munies ou non d'accessoires (lecteurs de code barres par exemple),
- des logiciels en ligne disponibles sans téléchargement (on parle de **mode « Saas »**),
- des logiciels disponibles à travers des applications sur téléphone portable ou tablette (ipad, ou sur android).

Le logiciel de caisse devra répondre au spécificités de votre activité :

- les restaurants opteront pour des solutions mobiles, permettant de gérer les tables, les menus et les parts disponibles,
- les épiceries opteront pour des logiciels permettant de gérer les stocks ou de peser certains produits,
- etc.

Clairement, la tendance est aux **logiciels disponibles par téléchargement d'application sur tablette**, principalement sur Android. En effet, cette solution présente de nombreux avantages : mobile, tactile, décentralisée et sécurisée.

A titre d'exemple, citons le logiciel de [caisse enregistrée tactile](#) AddicTill de la société Addict Group.

Logiciels de caisse enregistrée : quel budget ?

Les prix des logiciels de caisse pour petit commerce sont très variables : entre **50 €** (logiciel nu) et **2000 €** (avec écran et accessoires), auxquels il faut souvent ajouter un tarif de maintenance sous la forme d'un abonnement mensuel.

Le prix des logiciels sous forme d'application à télécharger sur tablette est plus accessible : prévoir un abonnement de **30 € à 100 €** par mois environ.

Créez ou modifiez votre entreprise directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités juridiques en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. [Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)

Des documents Excel pour gérer votre entreprise (gratuit).

WikiCréa a mis au point des outils Excel bien utiles pour gérer une petite entreprise :

- un **plan financier**, facile à compléter,
- un **suivi de trésorerie** : [cliquez ici pour y accéder.](#)